

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 \(24\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à Paul Legros, 10 avril 1884](#)

Jean-Baptiste André Godin à Paul Legros, 10 avril 1884

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamillistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[10 avril 1884](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Famillistère

Destinataire[Legros, Paul \(1854-\)](#)

Lieu de destinationWignehies (Nord)

Scripteur / Scriptrice[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

RésuméGodin donne à Legros des renseignements sur la manière d'organiser une coopérative de consommation pour une population ouvrière.

Support

- La copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.
- La signature de la lettre n'est pas copiée.
- Sur le folio 55 v sont copiées la fin de la lettre de Godin à Paul Legros du 10 avril 1884 et la lettre de Godin à Auguste Vodoz du 10 avril 1884.

Mots-clés

[Coopération](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (24)

Collation2 p. (54r, 55v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

Guise, Familistère
10 avril 44

Monsieur Legros,

Les questions que vous m'avez posées sont difficiles à résoudre. Le succès de telles opérations tient à plusieurs causes, d'abord au personnel directeur; car il n'y a pas de coopération productive, si l'on n'a pas de hommes intelligents pour conduire les affaires.

Généralement, l'épave est embrassée par les plus communs. Les

peut y joindre la boulangerie et tout ce qui entre dans la consommation usuelle des familles ouvrières.

Il ne faut pas entendre réussir, en procédant, comme vous le faites, une grande école, aux ouvriers; ce qui est fait, c'est leur rendre les denrées au prix des cours et leur répartir ensuite les bénéfices s'il y en a. Mais ces bénéfices sont, je le répète, en raison

Guin, Familistère
10 avril 64

de la capacité d'ice-
trice - mise au service
de la sté de coopération.

Une excellente opé-
ration consiste à
répartir les bénéfices
inscrits aux acheteurs
proportionnellement à
leurs achats, inscrits aux
coopérateurs qui font
les frais de l'entreprise.

Veuillez agréer,
Messieurs, mes civi-
lités

Messieurs A. Todor,

Je viens de voir l'impri-
meur qui demande
75 francs pour 400
numéros. Si vous
consentez, envoyez-moi
cette somme et je mettrai
toute la célérité possible
à vous envoyer ces 400
numéros dans les meil-
leures conditions d'emball-
lage.

Vuillez

